

Développer des activités agricoles sur l'Île d'Yeu

Un document de 4 pages en couleurs a été édité cet été par la Mairie et l'Office du Tourisme. Il était intitulé : « Les produits agricoles de l'Île d'Yeu ». Sur la première page était écrite cette jolie phrase : « Dans un écrin de nature, le doux climat de l'île et ses sols variés permettent la production en toute discrétion, de produits d'une très grande qualité, loin de toute pollution... »

Ce document a été réalisé par Martin Preuss, en stage de fin d'études d'Agroparistech, nouvel intitulé de l'Ecole Nationale d'Agronomie de Paris. Le sujet de son stage, arrêté avec la Commune de l'Île d'Yeu, consistait à **étudier les potentialités de développement de l'agriculture sur l'Île d'Yeu.**

Il a pu ainsi rencontrer, au cours de cette période de stage, les quelques producteurs locaux actuels (maraîchers, jardiniers, éleveurs, producteur de fleurs, apiculteurs), mais aussi tous ceux, élus locaux, responsables d'administrations et de services publics de Vendée, et responsables associatifs, concernés par un tel projet. Il y eut ainsi plusieurs réunions de travail avec notre association.

A la fin du stage et avant la soutenance, Martin Preuss a accepté de présenter le 8 septembre, les conclusions de son étude au CESL élargi aux acteurs agricoles de l'île. Plusieurs porteurs de projets étaient également présents ; dans la dynamique créée par cet évènement, ceux-ci ont décidé d'organiser une nouvelle réunion, le 28 octobre.

La plupart des agriculteurs actuels étaient présents :

- L'EARL de maraîchage et de viande d'agneau de La Bergerie avec Julien Sage,
- Le GAEC de maraîchage du Moilin avec Philippe Cantin,
- Le jardin de l'Amer avec Georges Birault.

Mais aussi les porteuses et porteurs de projets :

- Marie Boucher a un projet en cours de réalisation de culture de plantes médicinales,
- Maud Dubé-Martin s'est lancée dans la culture de fleurs. Il lui faut résoudre l'épineux problème foncier.
- Rémi Giraud a déjà planté deux cents arbres fruitiers (pêchers, abricotiers, pommiers, poiriers). Il souhaite s'agrandir.
- Marianne Dufour voudrait installer un pressoir collectif pour pommes et autres fruits.
- Emilie Sage souhaite reprendre et redimensionner le troupeau ovin de La Bergerie, et développer sa valorisation.
- Abella Gaubert, avec ses chevaux et sa calèche, est prête à collaborer au projet collectif.
- Raymond Chaillou est retraité. Il est propriétaire d'une trentaine de ruches. Il souhaite véritablement que de nouvelles activités agricoles se développent sur l'île. La floraison, avec l'extension des friches, s'appauvrit.

Les membres du Conseil Economique et Social Local, comme les élus du Conseil Municipal sont favorables au développement de ces activités.

L'extension de la friche pose effectivement de gros problèmes : appauvrissement de la biodiversité, destruction de petits ouvrages et des mares, et du réseau hydraulique. Des activités agricoles adaptées aux conditions spécifiques de l'Île d'Yeu généreraient de nouvelles ressources locales et créeraient des emplois, même si c'est dans le cadre de pluriactivités pour des raisons économiques. L'été, la population estivante peut constituer, et constitue déjà une clientèle potentielle intéressante. Pour l'hiver, il faudrait établir des relations plus fortes avec les supermarchés locaux, et examiner la consommation en restauration collective.

Le principal obstacle, bien sûr, est la recherche du foncier. Les meilleures zones agricoles ont fait l'objet d'urbanisation comme dans la zone est/sud-est de l'île. Le terrain, même agricole, est rare et beaucoup plus cher que sur le continent (5 à 10 fois plus). Les élus présents à la réunion du 28 octobre, Sylvie Groc (adjointe aux affaires économiques), Patrice Bernard et Louis Dupont (urbanisme et environnement) ont confirmé la difficulté. Ils ont aussi esquissé quelques axes de solutions. Un plan de gestion des terrains naturels protégés (article 146.6 du code de l'Urbanisme) est en démarrage. Le Département a développé un financement pour défricher des ces espaces où les pâturages sont possibles.

En zone naturelle, le Département dispose du droit de préemption, alors que c'est la Commune en zone urbaine. Il faudrait un troisième partenaire pour les zones agricoles. Pourquoi pas la SAFER ? Resterait, ensuite, la question du rachat de ces terres. Le Conservatoire du Littoral, dans le cadre d'une entente avec le Conseil Général, ne serait pas opposé à intervenir. Il autorise les activités agricoles sur les espaces dont il est propriétaire. Il existe aussi, proposée par Yeu-Demain, la « Foncière Terre de liens ». C'est un outil d'investissement solidaire destiné à collecter de l'épargne citoyenne, et à acquérir des terres pour installer ou maintenir des porteurs de projets agri- ruraux respectant la charte de l'association. Elle a reçu le visa de l'AMF. On se trouve devant une réelle problématique d'aménagement du territoire. Il faut que les zones à destination agricole du PLU restent des zones de production.

Les porteurs de projets souhaitent également une démarche collective pour un point de vente commun, et du matériel en commun. Pourquoi pas une CUMA ? une marque commune de produits « de l'Île d'Yeu » serait également intéressante à promouvoir..

L'association Yeu-Demain était représentée par quatre de ses membres pour manifester son intérêt pour ces initiatives. En terme d'environnement, d'économie comme en terme d'emplois, des activités agricoles plus nombreuses sont nécessaires à l'Île d'Yeu. Elle a annoncé la création d'une commission sur ce thème, en son sein, et ouverte à des non adhérents. Elle est prête à relayer l'information sur les projets envisagés, et à participer aux démarches nécessaires.

Maurice Coustillères, ancien Maire, s'est dit émerveillé par tant de dynamisme. Il est prêt à faire pression...sur la Municipalité.